

Think Tank européen Pour la Solidarité

www.pourlasolidarite.eu

Collection

Working
paper

L'Union Européenne et le « Printemps arabe ».

Antoine Gallais

Février 2012

Avec le soutien de
la Communauté française de Belgique



Le Think tank européen ***Pour la Solidarité*** (asbl) – association au service de la cohésion sociale et d'un modèle économique européen solidaire – travaille à la promotion de la solidarité, des valeurs éthiques et démocratiques sous toutes leurs formes et à lier des alliances durables entre les représentants européens des cinq familles d'acteurs socio-économiques.

À travers des projets concrets, il s'agit de mettre en relation les chercheurs universitaires et les mouvements associatifs avec les pouvoirs publics, les entreprises et les acteurs sociaux afin de relever les nombreux défis émergents et contribuer à la construction d'une Europe solidaire et porteuse de cohésion sociale.

Parmi ses activités actuelles, ***Pour la Solidarité*** initie et assure le suivi d'une série de projets européens et belges ; développe des réseaux de compétence, suscite et assure la réalisation et la diffusion d'études socioéconomiques ; la création d'observatoires ; l'organisation de colloques, de séminaires et de rencontres thématiques ; l'élaboration de recommandations auprès des décideurs économiques, sociaux et politiques.

Pour la Solidarité organise ses activités autour de différents pôles de recherche, d'études et d'actions : la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et territorial et la cohésion sociale et économique, notamment l'économie sociale.



Think tank européen **Pour la Solidarité**

Rue Coenraets, 66 à 1060 Bruxelles

Tél. : +32.2.535.06.63

Fax : +32.2.539.13.04

info@pourolsolidarite.be

www.pourolsolidarite.be

Les cahiers de la Solidarité

Collection dirigée par Denis Stokkink

Vieillesse active et solidarité intergénérationnelle : constats, enjeux et perspectives, Cahier hors - série, Mars 2011

Services sociaux d'intérêt général : entre finalité sociale et libre-concurrence, Cahier n° 27, Mars 2011

Logement vert, logement durable ? Enjeux et perspectives, Cahier n° 26, Mars 2011

Agir pour une santé durable - Priorités et perspectives en Europe, Cahier n° 25, Janvier 2011

La lutte contre la pauvreté en Europe et en France, Cahier n° 24, Novembre 2010

Inclusion sociale active en Belgique, Cahier hors-série, Novembre 2010

Responsabilité sociétale des entreprises. La spécificité des sociétés mutuelles dans un contexte européen, Cahier n° 23, 2010

Concilier la vie au travail et hors travail, Cahier hors-série, 2010

Faut-il payer pour le non-marchand ? Analyse, enjeux et perspectives, Cahier n° 22, 2009

Mobilité durable. Enjeux et pratiques en Europe, Série développement durable et territorial, Cahier n° 21, 2009

Tiphaine Delhommeau, ***Alimentation : circuits courts, circuits de proximité***, Cahier n° 20, 2009

Charlotte Creiser, ***L'économie sociale, actrice de la lutte contre la précarité énergétique***, Cahier n° 19, 2009

Europe et risques climatiques, participation de la Fondation MAIF à la recherche dans ce domaine, Cahier n° 18, 2009

Thomas Bouvier, ***Construire des villes européennes durables***, tomes I et II, Cahiers n° 16 et 17, 2009

Europe, énergie et économie sociale, Cahier n° 15, 2008

Décrochage scolaire, comprendre pour agir, Cahier n° 14, 2007

Séverine Karko, ***Femmes et Villes : que fait l'Europe ? Bilan et perspectives***, Cahier n° 12 (n° 13 en version néerlandaise), 2007

Sophie Heine, ***Modèle social européen, de l'équilibre aux déséquilibres***, Cahier n° 11, 2007

La diversité dans tous ses états, Cahier n° 10, 2007

Francesca Petrella et Julien Harquel, ***Libéralisation des services et du secteur associatif***, Cahier n° 9, 2007

Annick Decourt et Fanny Gleize, ***Démocratie participative en Europe. Guide de bonnes pratiques***, Cahier n° 8, 2006

Éric Vidot, ***La reprise d'entreprises en coopératives : une solution aux problèmes de mutations industrielles ?*** Cahier n° 7, 2006

Anne Plasman, ***Indicateurs de richesse sociale en Région bruxelloise***, Cahier n° 6, 2006

Introduction

La Méditerranée est une région stratégique pour l'Europe, et ce depuis de nombreuses années. Les années 1970 marquent le début des relations euro-méditerranéennes mais il faut attendre les années 1990 pour que celles-ci prennent de l'ampleur et se transforment en un partenariat institutionnalisé. La décennie 1990 marque un tournant dans les relations euro-méditerranéennes au moment de la signature, les 27 et 28 novembre 1995 à Barcelone, du partenariat euro-méditerranéen (aussi appelé EuroMed ou processus de Barcelone). Le processus de Barcelone comportait trois volets : un partenariat sur les questions politiques et de sécurité, un partenariat économique et financier et un partenariat dans le domaine social, culturel et humain. L'objectif était de favoriser la convergence économique et politique des pays du sud de la Méditerranée avec les niveaux de développement des pays européens. Mais le partenariat se révèle être un échec¹. En effet, les écarts de développement entre les deux rives se sont creusés et la région est restée une zone de tensions importante (l'échec du processus de Barcelone peut en partie être imputé à l'échec des négociations entre Israël et l'Autorité Palestinienne).

Suite à ce constat, Nicolas Sarkozy, alors candidat à l'élection présidentielle, annonçait lors d'un discours² de campagne prononcé à Toulon en février 2007, la création d'une Union Méditerranéenne³. L'ambition du futur président et de la diplomatie française était de créer un partenariat avec les pays riverains de la Méditerranée excluant ainsi une partie des Etats membres. Cette initiative avait pour but de repositionner la France sur la scène méditerranéenne et internationale et de placer les politiques euro-méditerranéennes sous tutelle française et non plus européenne. Ce projet ne satisfait pas les défenseurs du processus de Barcelone, au premier plan l'Allemagne, l'Espagne et la Commission européenne. Le projet français est abandonné au profit de l'Union pour la Méditerranée suite au compromis de Hanovre entre la France et l'Allemagne. « Le processus de Barcelone : une Union pour la Méditerranée » est officiellement lancé à Paris le 13 Juillet 2008. L'apport principal de l'Union pour la Méditerranée (UpM) est de nature institutionnelle : la tenue de sommets réguliers (une réunion annuelle des ministres des affaires étrangères), une coprésidence Nord-Sud et la mise en place d'un secrétariat de l'UpM. Les parties prenantes se sont aussi mises d'accord sur une liste de projets « concrets »⁴ : la dépollution de la mer Méditerranée, la construction d'autoroutes terrestres et maritimes, la protection civile, un plan solaire, l'enseignement supérieur et la recherche ainsi que le soutien aux petites et moyennes entreprises. Jusqu'en 2011, les relations euro-

¹ A ce sujet voir ABIS Sebastien, « Il était une fin...l'euro-méditerranée », Confluences Méditerranées n°74, 2010 et HALEVI Ilan, « l'Euroméditerranée, 10 ans après, Revue Internationale et Stratégique, 2005/3 n°59, p.139-144

² L'ensemble des discours de campagne et des discours présidentiels de N. Sarkozy sont disponibles sur le site de la présidence de la république française, www.elysee.fr.

³ Sur la construction de l'UpM se référer à Batiste Fabre, Pour La Solidarité « Union pour la Méditerranée ; Eléments de réflexion sur la question énergétique et l'économie», Working paper, Série Economie Sociale, Juillet 2008

⁴ Déclaration commune du Sommet de Paris pour la Méditerranée, Paris, 13 juillet 2008.

méditerranéennes étaient organisées dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée et de la Politique Européenne de Voisinage. Le « printemps arabe » de 2011 pourrait modifier, renforcer ou faire éclater les relations euro-méditerranéennes.

Le « printemps Arabe », tel qu'il a été baptisé dans les médias, désigne une série de révolutions et de soulèvements qui ont eu lieu au Maghreb, au Mashrek, et dans certains pays de la péninsule Arabique. Cette série de mouvements politiques et sociaux a surpris tout le monde, y compris les dirigeants de ces pays pourtant installés au pouvoir, pour certains, depuis des dizaines d'années. Ce « printemps arabe » a eu une intensité variable selon les pays et il se poursuit toujours actuellement dans certains Etats. En Egypte et en Tunisie, le chef de l'Etat est tombé alors qu'en Syrie les manifestations se sont transformées en conflit. Ce mouvement a surpris mais il a aussi montré quelles étaient les faiblesses du partenariat euro-méditerranéen et de l'UE dans cette région. Face au « Printemps Arabe », l'UpM qui n'en était encore qu'à ses débuts s'est trouvée impuissante. L'Europe n'a d'ailleurs pas su accompagner ces révolutions en faveur de la démocratie au travers de l'UpM, ou de la Haute Représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Mme Ashton⁵ et du Président du Conseil européen Herman Van Rompuy. Il n'y a pas eu de positions communes immédiates et chaque Etat membre avait ses propres ambitions (l'intervention de la France et de la Grande-Bretagne en Libye a été décidée hors des instances européennes par exemple).

Les bouleversements de l'année 2011 ouvrent aussi la voie à la définition de nouveaux modèles pour ces pays. La société civile et les acteurs de l'économie sociale ont un rôle important à jouer dans la reconstruction et la transition du bassin méditerranéen.

La question de l'avenir des relations euro-méditerranéennes reste plus que jamais ouverte. L'Union pour la Méditerranée créée en 2008 n'a pas apporté de réponse aux révolutions mais l'Europe ne peut pour autant se permettre d'ignorer la région.

⁵ Catherine Ashton est la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité depuis 2009

I. Les révolutions dans le monde arabe : vers une transition démocratique ?

Tout commence en Tunisie, après l'immolation de Mohamed Bouazizi, un jeune vendeur de fruits ambulant à Sidi Bouzid dans le centre de la Tunisie. La contestation s'est ensuite propagée en Egypte, au Maroc, en Algérie, en Libye, en Syrie, à Bahreïn et en Jordanie. Cela a eu des conséquences jusqu'en Chine, en Iran ou au Burkina Faso. Chaque pays étant différent, l'intensité des révoltes et les conséquences de ces soulèvements varient d'un Etat à l'autre. En Tunisie et en Egypte, les révolutions ont abouti au renversement de l'ancien pouvoir en place. A l'inverse, en Libye et en Syrie, les soulèvements se sont transformés en guerre civile. La plupart des pays du « printemps arabe » ont des relations très étroites avec l'Union européenne (UE), c'est particulièrement le cas pour les pays appartenant à l'Union pour la Méditerranée (UpM). L'UE et l'UpM se sont retrouvées complètement impuissantes face à un phénomène dont l'ampleur et la soudaineté les dépassaient.

a. Une révolution sociale et démocratique

L'Europe entretient d'étroites relations avec la Méditerranée (notamment dans le cadre de l'UpM) mais comme nous le démontre Luis Martinez⁶, elles sont empreintes de préjugés : *« depuis deux décennies, la région est analysée à travers le prisme de la menace que font peser sur la stabilité des régimes des mouvements qui, dans une confusion souvent délibérée, représentent autant les modérés que les partisans de l'Al-Qaïda. La privation des libertés politiques et la répression des opposants étaient justifiées par la crainte de leur intrusion comme acteurs dans les institutions politiques. La peur de voir les régimes postcoloniaux instaurer des États islamiques nourrissait les tolérances des démocraties pour s'allier avec des régimes policiers et autoritaires. Ainsi l'UE a-t-elle davantage cherché, dans le cadre de ses différents accords avec les pays de la région, à promouvoir la stabilité et la sécurité que le respect des droits humains et l'instauration de régimes démocratiques »*. La notion de sécurité primait dans les relations UE-Méditerranée du fait de la proximité géographique du bassin avec l'Europe. Ces révolutions « surprises » ont donc bouleversé la stratégie de l'Europe dans la région.

La nature des régimes ainsi qu'une situation économique dégradée ont été parmi les facteurs déterminants du « Printemps Arabe ». Les révoltes qui ont démarré en Tunisie avaient comme causes principales la précarité, le chômage (en particulier chez les jeunes qui représentent dans ces pays une part importante de la population), les écarts de richesse entre le Nord et le Sud (et à l'intérieur des pays) et la nature même des régimes. L'exemple de la Tunisie est d'ailleurs marquant sur ce point. Dans un rapport du ministère de l'emploi réalisé en collaboration avec la banque mondiale⁷, le taux de chômage global était évalué à

⁶ Martinez Luis, « Le printemps arabe, une surprise pour l'Europe », *Projet*, 2011/3 n° 322, p. 5-12

⁷ Document conjoint du Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes et de la Banque mondiale, DYNAMIQUE DE L'EMPLOI ET ADÉQUATION DE LA FORMATION PARMIS LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES, Juillet 2009

14% alors que le taux de chômage chez les jeunes de 18 à 29 ans était estimé être trois fois supérieur à celui des adultes. De plus, « *beaucoup de diplômés issus de cursus universitaires, dans le secteur tertiaire en particulier, se sont retrouvés déclassés une fois sur le marché de l'emploi. [...] Un déclassement généralisé particulièrement mal vécu par des populations où la nouvelle génération était la première à accéder à l'enseignement supérieur : c'est le cas en particulier des régions du Centre, où se trouve Sidi Bouzid*⁸ ».

Mais l'économie n'était pas la seule préoccupation de ces manifestants qui de Tunis ou sur la place Tahrir au Caire réclamaient aussi des changements politiques et plus de démocratie. La plupart des pays de la région étaient des dictatures où régnaient la censure des médias, la répression policière et un accaparement des richesses par « l'élite ». L'aspiration aux changements de ces peuples a été favorisée par l'accès à internet et notamment aux réseaux sociaux tels que facebook ou twitter qui ont permis dans des sociétés cadenassées de répandre la révolution. Le rôle de la jeunesse est incontestable comme le démontrent Amin Allal et Vincent Geisser : « *lors du « moment révolutionnaire » qui a vu la fuite de Ben Ali, les acteurs protestataires sont majoritairement des « jeunes » de quartiers populaires. Ils sont pour la plupart chômeurs ou occupent des métiers jugés dévalorisants et pénibles*⁹ ». Mais peut-on pour autant parler d'une société civile qui aurait mené ces révolutions, d'une révolution « encadrée » ? Bertrand Badie est réticent à l'idée d'utiliser le concept de société civile pour expliquer les révolutions du « Printemps arabe »¹⁰. Il démontre que le lien social avait été brisé par les régimes autoritaires. De plus, il est difficile de parler d'un mouvement politique à partir d'un mouvement social sans parti, sans leader et sans réelle organisation.

La révolution est la victoire du « lien social »¹¹ qui s'est reconstitué grâce à la mobilisation, à internet et aux réseaux sociaux. La société civile a longtemps fait figure d'opposant (les islamistes en Tunisie ou les Frères musulmans en Egypte en sont un bon exemple) et a souvent pris le train en marche en récupérant à son compte la révolution. Et notamment en Tunisie : « *S'il est vrai que les partis politiques indépendants (Parti démocrate progressiste, Forum démocratique pour le travail et les libertés et Ettajdid, l'ancien Parti communiste tunisien 10), les partis interdits (le parti islamiste Ennahdha, le Congrès pour la République de Moncef Marzouki et le Parti communiste des ouvriers tunisiens), les organisations des droits de l'homme et les leaders de l'opposition en exil n'ont joué qu'un rôle mineur dans le déclenchement de la révolution et son extension à l'ensemble du territoire national* »¹².

étude citée dans Marion Sollety « Le chômage des diplômés, moteur de la révolte tunisienne », *Le Monde*, 7 janvier 2011.

⁸ Marion Sollety « Le chômage des diplômés, moteur de la révolte tunisienne », *Le Monde*, 7 janvier 2011

⁹ Allal Amin et Geisser Vincent, « Tunisie : « Révolution de jasmin » ou Intifada ? », *Mouvements*, 2011/2 n° 66, p. 62-68

¹⁰ Badie Bertrand, « Printemps arabe : un commencement », *Études*, 2011/7 Tome 415, p. 7-18.

¹¹ Ibid.

¹² Allal Amin et Geisser Vincent, « Tunisie : « Révolution de jasmin » ou Intifada ? », *Mouvements*, 2011/2 n° 66, p. 62-68

Le mérite de ces révolutions est d'avoir réveillé la société civile de ces pays comme en témoigne le nombre de partis politiques, de syndicats et d'associations qui se sont créés en Tunisie par exemple.

b. Quels enjeux pour la suite ?

Le temps de la révolte est presque terminé, les dictateurs sont tombés, la Méditerranée se tourne donc maintenant vers l'avenir. Exception faite de la Syrie où un conflit est encore en cours, les autres pays du pourtour méditerranéen ont entamé un processus de transition démocratique. La situation n'est pas comparable d'un pays à l'autre : au Maroc, le roi est toujours en place mais a lancé une série de réformes ; en Tunisie, une assemblée constituante a été élue pour écrire une nouvelle constitution ; en Egypte les militaires sont garants du pouvoir jusqu'à la tenue d'élections libres et démocratiques. Au lendemain de l'effervescence, une tendance se dégage : la montée en puissance des islamistes. Ennahda a remporté largement les élections en Tunisie et les Frères musulmans en Egypte ont eux aussi remporté les élections législatives.

Cette situation était prévisible. Comme nous le rappelle Mohamed Chérif Ferjani¹³ à propos de la Tunisie, le courant Islamiste Ennahda était mieux organisé et préparé que ses concurrents. Alain Frachon dans le Monde nous explique que « *des années de répression féroce ont, au Caire comme à Tunis, dévasté toute opposition autre que celle qui pouvait se regrouper à la mosquée. Ce n'est pas que les islamistes n'aient pas été martyrisés eux aussi : ils l'ont été. Mais le rais égyptien comme le potentat tunisien se sont assurés que, entre eux et les islamistes, il n'y ait plus rien. De sorte qu'ils soumettaient leur pays et leurs alliés à ce chantage : nous ou les islamistes. Et, très logiquement, les premières élections libres ont donné la victoire à ces derniers, tout à la fois auréolés de leur statut d'unique force d'opposition sérieuse durant la dictature et légitimés par des années de militantisme et de dévouement social* ¹⁴ ». Les islamistes, en tout cas en Tunisie, tiennent un double discours¹⁵ tentant d'un côté de rassurer la branche la plus radicale de l'islam politique et de l'autre, essayant de séduire par un discours d'ouverture démocratique.

La réponse de l'Europe était attendue de part et d'autre de la Méditerranée, une région toujours aussi stratégique. En effet, l'Europe peut jouer un rôle dans la reconstruction et dans la transition de la Méditerranée.

¹³ Chérif Ferjani Mohamed, « Inspiration et perspectives de la révolution tunisienne », *Confluences Méditerranée*, 2011/2 N° 77, p. 13-28.

¹⁴http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/12/08/le-printemps-arabe-les-islamistes-et-les-autres_1615096_3232.html

¹⁵ Chérif Ferjani Mohamed, « Inspiration et perspectives de la révolution tunisienne », *Confluences Méditerranée*, 2011/2 N° 77, p. 13-28

II. L'adaptation de l'UE au « Printemps arabe ».

L'UE, comme l'ensemble du monde, a été prise au dépourvu par la soudaineté de cette crise¹⁶. La réaction de l'Europe a eu lieu en plusieurs temps et à travers des communications conjointes de la Haute représentante pour la Politique Etrangère et la Sécurité Commune de l'UE, Catherine Ashton et la Commission. De plus, l'UE a mis en place un programme plus spécifique centré sur les transitions en cours dans la région. Il y a eu peu d'interventions médiatiques de la « diplomatie » européenne sur ce sujet.

Le 21 février 2011, une communication du Conseil européen apporte son soutien aux révolutions arabes en cours mais elle était centrée sur la lutte contre l'immigration illégale. Cette communication peut apparaître comme déplacée au moment où des milliers de personnes fuient la Libye vers l'Egypte et la Tunisie ou vers l'Italie. Les deux communications suivantes apportent en revanche plus d'espoir, dans le sens où elles sont centrées sur les évolutions en cours dans le monde arabe. Ce premier document n'apporte que peu d'informations quant à la vision de l'Europe pour la Région et les conséquences du « Printemps arabe » sur sa politique méditerranéenne. Il faut attendre deux communications, l'une concernant directement la région et une autre plus globale sur la Politique Européenne de Voisinage (PEV) pour connaître les ambitions de l'Europe.

a) Les deux communications de la Commission

Ces deux communications sont particulièrement importantes car elles organisent les futures relations entre l'UE et la région méditerranéenne. Elles permettent de déterminer quelles seront les grandes orientations de la stratégie européenne à l'égard du bassin. De plus, ce sont les deux seuls documents officiels qui visent précisément les événements en cours dans le monde arabe.

- **La communication du 8 Mars 2011**¹⁷

Elle propose aux pays qui se sont engagés dans la voie d'une transition démocratique un « partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée ». Il s'agit de grands principes qui devront à l'avenir guider les relations euro-méditerranéennes. A titre d'exemple de ces lignes directrices, nous pouvons citer la plus grande implication de la société civile dans les processus de négociation ou encore la création de pactes de mobilité qui « visent à fournir un cadre global à même de garantir que la circulation des personnes

¹⁶ Malgré certains signes annonciateurs comme les émeutes de la faim en 2008, voir aussi à ce sujet, Allal Amin et Geisser Vincent, « Tunisie : « Révolution de jasmin » ou Intifada ? », *Mouvements*, 2011/2 n° 66, p. 62-68

¹⁷ Com 2011 (200) Final, Communication conjointe au conseil européen, au parlement européen, au Conseil, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des Régions, Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la méditerranée. 8 Mars 2011, Bruxelles

entre l'UE et un pays tiers est correctement gérée¹⁸». Cette communication reste malgré tout assez évasive sur le devenir du partenariat euro-méditerranéen.

- **La communication du 25 Mai 2011**

Dans un deuxième temps, la Commission a répondu de manière plus large aux bouleversements de la Méditerranée. En effet, cette communication¹⁹ du 25 Mai 2011 porte sur les ajustements à apporter à la PEV (Politique Européenne de Voisinage). Le titre de la communication est à cet égard très évocateur, « *une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation* ». Cette communication souligne la nécessité d'une nouvelle approche en termes de voisinage. Les deux mots-clés sont la différenciation et le principe de conditionnalité. La différenciation consiste à adapter la stratégie européenne en fonction des besoins de chaque pays pris individuellement. Cette nouvelle approche était déjà présente lors du lancement de la PEV en 2004 mais elle est ici renforcée. « *Elle [La nouvelle approche] supposera un niveau de différenciation beaucoup plus élevé afin de permettre à chaque pays partenaire d'approfondir ses liens avec l'UE dans la mesure de ses propres aspirations, de ses besoins spécifiques et des capacités dont il dispose.*²⁰ » L'objectif de la différenciation est donc de permettre à chaque « voisin » de définir le degré de coopération qu'il souhaite obtenir avec l'UE. Le deuxième concept que met en avant cette communication est celui de la conditionnalité. Ce principe, comme le précédent, n'est pas nouveau mais il est lui aussi renforcé. La conditionnalité concerne les aides au développement, la participation à des projets ou encore l'accès au marché unique. Le principe peut être énoncé de la façon suivante : plus les pays de la PEV engageront des réformes de nature institutionnelle, économique ou encore de gouvernance, plus l'UE les soutiendra au moyen de divers instruments (financiers, de programmation).

b) Le programme SPRING

Suite à ces deux communications, la Commission européenne a adopté le 27 septembre 2011²¹ une série de mesures adressées aux voisins méridionaux de l'UE. L'une des premières mesures est la mise en place du programme Spring (Support for Partnership, Reform and Inclusive Growth) qui a pour objectif de favoriser la transition démocratique de ces pays, le renforcement des institutions et la croissance économique. Ce programme est doté d'un budget de 350 millions d'euros pour la période 2011-2012. La deuxième mesure

¹⁸ Ibid. p.7

¹⁹ Com 2011 (303) Final, Communication conjointe au conseil européen, au parlement européen, au Conseil, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des Régions, Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation. 25 Mai 2011 Bruxelles

²⁰ Ibid. p2.

²¹ Décision d'exécution de la Commission du 26/09/2011, Aide au partenariat, aux réformes et à la croissance inclusive (SPRING) 2011-2012 en faveur de la région méridionale relevant de la PEV, à financer sur le poste 19 08 01 du budget général de l'Union européenne, Bruxelles le 26 Septembre 2011

concerne une aide financière pour les régions les plus pauvres de Tunisie. La troisième mesure concerne le programme Erasmus mundus et vise à faciliter la mobilité des étudiants issus des pays de la Méditerranée. La quatrième mesure a été adoptée le 20 septembre 2011 et porte sur la facilité de soutien à la société civile dans le cadre de la politique de voisinage. Il s'agit d'un instrument de soutien et de promotion de la société civile.

La société civile occupe une place importante dans la réponse de l'UE. Ecartée lors de la négociation de l'Union pour la Méditerranée qui s'est décidée entre chefs d'états et hauts fonctionnaires, la société civile arrivera-t-elle à relever le défi de la transition démocratique dans la région méditerranéenne ?

III. **Quelle place pour la société civile et l'économie sociale dans les futures relations euro-méditerranéennes ?**

a. La société civile : le nouvel acteur des relations euro-méditerranéennes ?

L'Union européenne entend donc donner à la société civile du Nord et du Sud de la Méditerranée une place particulière dans les nouvelles relations euro-méditerranéennes. Dans sa communication de Mars 2011²², la Commission s'engage à favoriser la démocratie et à renforcer les institutions. Pour cela, elle préconise trois mesures :

- « Renforcer le soutien à la société civile,
- Établir un mécanisme en faveur de la société civile,
- Soutenir le Forum du dialogue social »

Ce regain d'intérêt pour la société civile s'explique par la vision que développe l'UE à l'égard de celle-ci. En effet, la communication précise qu' « *une société civile dynamique peut contribuer à défendre les droits de l'homme ainsi qu'à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance, en jouant un rôle important dans l'arrêt des abus commis par les pouvoirs publics. Diverses organisations non gouvernementales (ONG) et organisations de la société civile (OSC) peuvent fournir une aide indispensable dans le soutien aux réformes et s'investir dans des domaines proches des préoccupations des citoyens, comme la défense des droits de l'homme, l'environnement et le développement socioéconomique.*²³ ». D'autres mesures sont également annoncées comme la création d'un mécanisme de voisinage en faveur de la société civile dont le contenu et les modalités seront précisés dans la communication sur la nouvelle PEV. Le soutien au dialogue social est l'une des autres priorités de l'UE, celui-ci s'effectuera au travers de la création d'un forum euro-méditerranéen du dialogue social. La communication de la Commission reste assez floue et

²² Com 2011 (200) Final, Communication conjointe au conseil européen, au parlement européen, au Conseil, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des Régions, Un partenariat pour la démocratie et une prospérité partagée avec le sud de la méditerranée. 8 Mars 2011, Bruxelles

²³ Ibid. p.6

évasive quant au contenu et au financement des mesures. Il s'agit plutôt des principes qui vont guider son action envers les pays de la région méditerranéenne. La deuxième communication de la Commission reprend la thématique de la démocratie et de la participation de la société civile dès la première partie. Dans cette première partie un point attire particulièrement l'attention : **établir un partenariat avec la société** (point 1.2). Une série de mesures vont être mise en place afin de rendre ce partenariat effectif :

- « établir des partenariats dans chaque pays voisin et rendre l'aide de l'UE plus accessible aux organisations de la société civile au moyen d'une facilité de soutien à la société civile ;
- soutenir la création d'un Fonds européen pour la démocratie afin d'aider les partis politiques, les ONG et les syndicats non enregistrés ainsi que d'autres partenaires sociaux ;
- promouvoir la liberté des médias en encourageant l'accès sans entrave des organisations de la société civile à l'internet et à l'utilisation des technologies des communications électroniques ;
- renforcer les dialogues sur les droits de l'homme. »²⁴

Ces mesures ne sont encore une fois que des principes qui guident l'action de l'UE dans sa politique de voisinage. Mais « *une société civile florissante donne davantage de moyens d'action aux citoyens pour exprimer leurs préoccupations, contribuer à l'élaboration des politiques et demander aux gouvernements de rendre des comptes. Elle peut aussi concourir à rendre la croissance économique plus participative* ». Il y a donc une fenêtre d'opportunité pour l'économie sociale. Afin de mettre en application ces principes, l'UE propose la mise en place d'une série d'instruments et de financements :

- un fonds européen pour la démocratie
- une facilité dédiée à la société civile (financement de l'appui à la société civile)
- des instruments en faveur des droits de l'homme plus spécifique que l'IEDDH (Instrument Européen pour la Démocratie et les Droits de l'Homme).

L'Europe s'engage donc en faveur de la société civile.

b. L'économie sociale comme modèle de développement.

De l'autre côté de la Méditerranée, la société civile en général et l'économie sociale en particulier apparaissent pour certains comme un modèle de développement à explorer pour permettre à ces pays de redynamiser leur économie. C'est le cas de la Tunisie par exemple où la victoire des islamistes modérés d'Ennahda a soulevé des craintes, notamment en Europe. L'enjeu économique est très important pour les islamistes car les principales causes

²⁴ Com 2011 (303) Final, Communication conjointe au conseil européen, au parlement européen, au Conseil, au Comité Economique et Social Européen et au Comité des Régions, Une stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation. 25 Mai 2011 Bruxelles, p.4

des révolutions sont liées au chômage et donc à une situation économique et sociale dégradée. Malgré le flou de leur politique économique, les islamistes ont déjà fait quelques annonces destinées à rassurer le milieu des affaires. Dans un article du journal Le Monde du 12 décembre 2011²⁵, Ridha Saïdi, coordinateur du programme économique et social du parti Ennahda, déclarait « *nous sommes pour une économie libérale, qui favorise l'initiative privée. Le rôle de l'Etat doit être celui d'un régulateur. A lui de définir les stratégies, d'être une sorte de juge économique. Nous sommes pour une économie de marché, mais nous voulons donner une importance plus grande à tout ce qui est social et solidaire* ». Ridha Chkoundali, conseiller économique d'Ennahda et professeur en sciences économiques à l'université de Carthage rajoute qu'il s'agit de favoriser « *une relation de complémentarité entre le public et le privé, favorisant l'émergence d'un troisième secteur : l'économie solidaire* ».

L'économie sociale apparaît donc à la Tunisie et au parti Ennahda comme un outil puissant qui leur permettra de renouer avec la croissance mais aussi de satisfaire aux aspirations sociales de la « révolution de jasmin ». Dans une étude sur l'économie sociale au Maghreb²⁶, le CEPES²⁷ montre quelles sont les caractéristiques de l'économie sociale en Tunisie. Le secteur associatif est très ancien mais il est dispersé et intervient dans plusieurs secteurs, milieux et régions. La plupart des associations interviennent au niveau local.

La plupart des coopératives se situent dans le secteur agricole mais selon les auteurs du rapport, « *ce secteur des coopératives et structures professionnelles mérite d'être étudié en tant que secteur d'emploi des jeunes (surtout des diplômés de l'enseignement supérieur les sortants des centres de formation agricoles et techniques) et régulateur de la production agricole* ». Le secteur des fondations est difficilement identifiable en Tunisie. En 2007, toujours selon l'étude du CEPES, 48 mutuelles représentaient ce secteur. Les auteurs notent cependant que « *malgré la situation financière positive, ce secteur souffre de beaucoup de problèmes et nécessite un diagnostic rationnel* ». L'économie sociale en Tunisie a donc de nombreux défis à relever.

Il est encore trop tôt pour dire si l'économie sociale permettra à la Tunisie de renouer avec le dynamisme économique et favorisera une transition démocratique en douceur. Cette annonce du parti Ennahda montre tout de même que l'économie sociale apparaît aujourd'hui comme un modèle réaliste et non un idéaltype complémentaire de l'économie libérale.

²⁵ http://www.lemonde.fr/economie/article/2011/12/12/les-islamistes-jouent-leur-credibilite-sur-l-enjeu-economique_1617293_3234.html

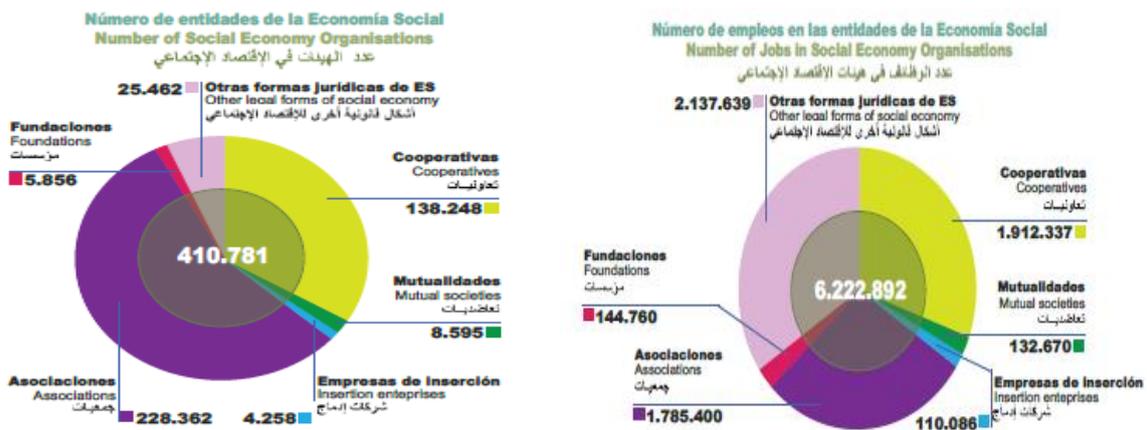
²⁶ CEPES, « L'économie sociale au Maghreb, la situation au Maroc et en Tunisie », 2007

²⁷ la Confederación Empresarial Española de la Economía Social

c. Le réseau ESMED : la promotion de l'économie sociale au niveau euro-méditerranéen

Au niveau euro-méditerranéen, le réseau ESMED (Le Réseau Euro méditerranéen de l'économie sociale) est chargé de promouvoir et d'encourager l'économie sociale dans les pays du Sud et du Nord de la Méditerranée. Cette organisation regroupe diverses structures comme la Confederación Empresarial Española de la Economía Social, CEPES (Espagne), le Conseil des Entreprises, Employeurs et Groupements de l'Economie Sociale, CEGES (France), l'Union Nationale de Mutuelles, UNAM (Tunisie), ou encore l'Union Nationale de Coopératives Agricoles Marocaines, UNCAM (Maroc). L'objectif d'ESMED est de « travailler en faveur du développement de projets permettant la réduction des différences entre le Nord et le Sud de la Méditerranée »²⁸. Cette plateforme défend depuis les années 2000 le rôle et l'importance de l'économie sociale dans le bassin. En effet, ESMED a produit de nombreux documents montrant l'importance du secteur.

Ces études²⁹ nous montrent qu'il existe une grande variété d'organisations de l'économie sociale dans les pays du Sud du bassin. Le secteur le plus important est celui des coopératives agricoles et des fédérations d'agriculteurs avec de nombreuses structures dans différents pays (Egypte, Maroc, Autorité Palestinienne, Tunisie et Turquie). Dans le secteur des coopératives, il existe aussi des organisations qui travaillent dans le domaine du logement, du crédit ou encore de la consommation. Le secteur des mutuelles est lui aussi très dynamique particulièrement en Tunisie. De nombreuses associations de développement et d'intérêt général organisent des activités de support dans le domaine des micro-entreprises, des PME, de l'inclusion sociale et du microcrédit.



Source: The Social Economy in the Mediterranean, ESMED, 2011

²⁸ ESMED, "The contribution of the Social Economy to the future of the Barcelona Process", Septembre 2005

²⁹ Ibid.

En 2010, l'économie sociale euro-méditerranéenne représentait plus de 410 000 entreprises, plus de 6.200.000 postes de travail et un chiffre d'affaires de 558,920 millions d'euros (source ESMED). Ces chiffres montrent qu'il existe un réel potentiel pour l'économie sociale en Méditerranée. Des initiatives comme le réseau ESMED existent aussi sur la rive sud de la Méditerranée. C'est le cas par exemple de l'institut Méditerranéen de l'Economie Sociale basé en Tunisie. Selon ESMED, le nombre d'organisations de l'économie sociale qui occupe l'espace euro-méditerranéen a fortement augmenté ces 10 dernières années. Le réseau ESMED contribue à mieux prendre en compte l'économie sociale dans la région. Ce genre d'initiatives favorise la coopération euro-méditerranéenne mais à l'échelle de la société civile. Au moment où l'Union pour la Méditerranée semble au point mort, ESMED fabrique des ponts entre les deux rives grâce à l'économie sociale.

La diversité et le nombre d'acteurs présents au Sud de la Méditerranée nous montrent que l'économie sociale est un secteur dynamique et en expansion avec lequel il va falloir désormais compter plus qu'avant. Cependant, il est encore trop tôt pour mesurer l'étendue des conséquences du « Printemps arabe » aussi bien en Méditerranée, qu'en Europe ou pour les relations euro-méditerranéennes.

IV. Conclusion

Le « Printemps arabe » a complètement bouleversé l'équilibre dans la région méditerranéenne. Le paysage politique se transforme également avec l'arrivée au pouvoir de partis islamistes (Ennahda en Tunisie et Les frères Musulmans en Egypte par exemple). Ces mouvements sociaux ont aussi forcé l'Union européenne et ses Etats membres à établir de nouveaux cadres pour les relations euro-méditerranéennes. Nous ne disposons pas à l'heure actuelle de suffisamment de recul pour mesurer l'impact et prospecter sur le devenir de la région. Mais il est fort probable que dans l'avenir les relations euro-méditerranéennes vont être repensées. La région méditerranéenne est stratégique pour l'Europe car c'est une zone de tensions importantes dans le monde. Le conflit israélo-palestinien, les guerres civiles en Libye et en Syrie ou encore la transition démocratique des pays du Maghreb constituent des défis majeurs auxquels l'Europe en tant que puissance peut apporter des réponses.

Cette région se situe aux portes de l'Europe, il y a donc un aspect sécuritaire. Mais c'est aussi l'occasion pour l'UE de diffuser la démocratie et de construire un environnement plus stable dans la région. La réponse de l'Europe semble pour l'instant timide mais a le mérite de prendre en compte un acteur important, la société civile. C'est sur elle que peut reposer désormais la transition de ces pays. L'économie sociale peut aussi servir de troisième voie de développement.

La coopération euro-méditerranéenne entre les sociétés civiles et les acteurs de l'économie sociale des deux rives pourrait être une autre voie pour favoriser le dialogue entre les cultures et le rapprochement des deux rives. La collaboration politique n'est pas l'unique voie. Comme B. Badie l'a écrit « *ce qui se passe dans le monde arabe n'est pas l'aboutissement d'un processus mais le commencement de quelque chose de nouveau dont on ne sait pas vers quoi il va aller* »³⁰. Les révolutions dans le monde Arabe n'ont fait qu'amorcer un changement dans lequel l'Europe pourrait jouer un rôle important.

³⁰ Badie Bertrand, « Printemps arabe : un commencement », *Études*, 2011/7 Tome 415, p. 7-18